



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Ref. DC 107(2014)

Committee of Ministers welcomes cease-fire agreement and urges Russia to withdraw all its troops from Ukraine

Strasbourg, 18.09.2014 - The Council of Europe's Ministers' Deputies reviewed the situation in Ukraine at their meeting on 17 September, on the basis of the report presented by the Secretary General on his visits to Kyiv and Moscow on 2-4 September.

In their [decision](#), the Ministers' Deputies welcomed the Protocol signed in Minsk on 5 September 2014 and called on all parties to strictly respect and fully implement all twelve principles of the Protocol without delay.

In this context, they urged the Russian Federation to withdraw all its troops from Ukraine and to refrain from any further interference in this member country, stressing that the crisis can only be solved on the basis of the principles of the peaceful settlement of disputes.

The Ministers' Deputies also encouraged the Secretary General to continue to assist the Ukrainian authorities in the conduct of the necessary internal reforms, in particular regarding the Constitution, the judiciary, decentralisation and the protection of persons belonging to national minorities.

With regard to Crimea, the Ministers' Deputies reiterated that its annexation by the Russian Federation is illegal. They had an exchange of views with the Commissioner for Human Rights on his recent visit to Crimea and underlined the necessity to secure the full and effective enjoyment of the rights enshrined in the European Convention of Human Rights by all individuals living there, including the native Crimean Tatars and other persons belonging to national minorities.

Contact: [Can Fisek](#), Press officer/Spokesperson, Tel. +33 3 88 41 30 41

Le Comité des Ministres salue l'accord de cessez-le-feu et appelle instamment la Russie à retirer l'ensemble de ses troupes de l'Ukraine

Strasbourg, 18.09.2014 - Lors de leur réunion du 17 septembre, les Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe ont poursuivi l'examen de la situation en Ukraine sur la base du rapport présenté par le Secrétaire Général à la suite de ses visites à Kiev et à Moscou du 2 au 4 septembre.

Dans leur [décision](#), les Délégués des Ministres se sont félicité du Protocole signé à Minsk le 5 septembre et en ont appelé à toutes les parties à respecter et à appliquer scrupuleusement et sans délai l'ensemble des douze principes contenus dans ce Protocole.

Dans ce contexte, ils ont appelé instamment la Fédération de Russie à retirer l'ensemble de ses troupes de l'Ukraine et à s'abstenir de toute nouvelle ingérence dans ce pays membre, soulignant que la crise ne peut être résolue que sur la base des principes du règlement pacifique des différends.

Les Délégués des Ministres ont également encouragé le Secrétaire Général à continuer d'assister les autorités ukrainiennes dans la conduite des nécessaires réformes internes, en particulier en ce qui concerne la Constitution, le système judiciaire, la décentralisation et la protection des personnes appartenant aux minorités nationales.

S'agissant de la Crimée, les Délégués des Ministres ont réaffirmé que son annexion par la Fédération de Russie est illégale. Ils ont eu un échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme sur sa récente visite en Crimée et ont souligné la nécessité d'assurer la jouissance pleine et effective des droits consacrés dans la Convention européenne des droits de l'homme à toutes les personnes qui y vivent, y compris les Tatars natifs de Crimée et les autres personnes appartenant à des minorités nationales.

Contact: [Can Fisek](#), Attaché de presse/Porte-parole, Tél. +33 3 88 41 30 41

